

**Dossier de candidature pour une inscription en doctorat
auprès de l'Ecole Doctorale Sciences Juridiques
Année universitaire 2023-2024**

Le dossier de candidature est entièrement dématérialisé et sera envoyé sous format pdf au bureau de l'Ecole doctorale : ed-sj@univ-grenoble-alpes.fr

Attention : lorsque le candidat ne dispose pas d'un contrat doctoral, sa demande d'inscription doit être préalablement acceptée par le Conseil de l'EDSJ. Nous vous prions de bien vouloir faire attention aux dates de réunion du Conseil. **L'EDSJ ne pourra accepter aucune nouvelle demande d'inscription après le 15 novembre 2023.**

Composition du dossier de candidature

Le dossier devra être composé d'un seul fichier électronique comportant les pièces suivantes :

- La fiche de renseignement
- Une lettre de motivation (une page)
- Un CV détaillé faisant apparaître les mentions éventuellement obtenues par le candidat depuis le début de son cursus universitaire
- Les relevés de notes de Master 1 et Master 2, ou titres équivalents.
- Un projet de thèse de 5 à 10 pages comportant les indications précisées ci-dessous
- L'avis motivé du directeur / de la directrice de thèse pressenti.e
- L'avis motivé du directeur / de la directrice du laboratoire de rattachement pressenti
- Pour les candidats souhaitant faire un doctorat à temps plein : tout élément d'information sur les sources de revenus ou financement envisagées pendant la réalisation du doctorat. La/le candidat.e doit démontrer l'existence de ressources suffisantes pour garantir la poursuite de ses recherches dans des conditions matérielles satisfaisantes au regard de son lieu de résidence (par exemple contrat de travail, engagement exprès de financement de ses proches, document justifiant d'un allègement de charges).

Attention :

Les dossiers incomplets, non signés, ne respectant ni la date limite de dépôt ni le nombre de pages demandées seront irrecevables et ne seront pas transmis au Conseil de l'ED.

Conditions d'éligibilité des candidatures (art. 3.1 du règlement intérieur de l'EDSJ) :

- **Condition de diplôme :** Peuvent candidater, aux termes de l'article 11 de l'arrêté du 25 mai 2016 relatif aux études doctorales, les personnes titulaires d'un diplôme français de master ou d'un autre diplôme conférant le grade de master, à l'issue d'un parcours de formation ou d'une expérience professionnelle établissant son aptitude à la recherche.

Si ces conditions ne sont pas remplies ou si le master a été attribué par une université étrangère, une demande de dispense sera examinée par la Commission de dérogation du Collège doctoral (CD3) sur proposition du conseil de l'EDSJ.

- **Conditions de niveau :** le candidat doit avoir obtenu une moyenne générale égale ou supérieure à 12/20 en master 2, ainsi qu'une note égale ou supérieure à 14/20 à son mémoire de recherche

Pour les candidats non francophones envisageant de rédiger leur thèse en français, la candidature devra être accompagnée du résultat d'un test de niveau de langue témoignant d'une maîtrise suffisante de la langue française (test TCF niveau B2 minimal).

- **Pour les candidats engagés dans une activité professionnelle qualifiée, souhaitant effectuer un doctorat à temps partiel,** les conditions suivantes s'imposent :

- Le candidat doit disposer d'une couverture sociale et de responsabilité civile adaptée dans toutes les situations.
- L'activité professionnelle du doctorant doit être compatible avec la réalisation du travail de recherche et avec les principes éthiques fondamentaux de la recherche.
- Le temps consacré aux travaux de recherche en vue de préparer le doctorat doit être mentionné clairement dans le document définissant le projet doctoral.
- L'école doctorale évalue si la quotité de temps envisagée est suffisante pour mener à bien le projet doctoral sur une durée de 6 ans maximum. Elle le fait en concertation avec l'employeur lorsque le doctorant prévoit de consacrer une partie de son temps de travail salarié à sa thèse.

Fiche de renseignements

Civilité : ☐ Madame ☐ Monsieur

Nom :

Prénom :

Tél :

Courriel :

Adresse personnelle :

Cursus antérieur au doctorat

Vous êtes titulaire d'un :

- ☐ M2 français avec mémoire de recherche
- ☐ M2 français sans mémoire de recherche
- ☐ Diplôme étranger
- ☐ Autre

Libellé complet du Master :

Etablissement et pays où a été délivré le diplôme :

Date d'obtention du diplôme :

Mention obtenue au Master :

- ☐ Passable ☐ Assez bien ☐ Bien ☐ Très bien ☐ Félicitations du jury

Note du mémoire de recherche :

Projet de thèse

Titre du projet de thèse :

Spécialité du doctorat :

Nom et prénom du Directeur / de la Directrice de thèse :

Secteur disciplinaire principal de la thèse :

Centre de recherche de rattachement :

Cotutelle envisagée : ☐ OUI ☐ NON

Le cas échéant, avec quelle université partenaire ?

Description du projet de thèse :

Cette présentation du projet de thèse, qui ne devra pas excéder 10 pages (hors bibliographie) doit comporter :

- *Un cadrage du sujet envisagé : contexte, définition(s)...*
- *Une présentation des enjeux juridiques et non-juridiques du sujet*
- *Un état de l'art (état des connaissances sur le sujet envisagé)*
- *Une présentation des apports prévus de la thèse aux sciences du droit*

Elle sera accompagnée d'une bibliographie qui ne devra pas excéder 1 page.